## PROCEDURE D'ORIENTATION 3<sup>ème</sup> - Vœux définitifs 2 étapes à faire avant le 27 mai 2024 (23h59)

**ETAPE 1 :** Cette étape va vous permettre de choisir une voie d'Orientation pour votre enfant en vue du conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre.

Vous allez devoir indiquer vos choix d'orientation, c'est-à-dire si vous souhaitez demander une seconde Générale et Technologique (2de GT) et/ou une seconde Professionnelle (2de Pro) et/ou une 1<sup>ère</sup> année de CAP.

<u>Avec un compte parent</u>, vous vous connectez directement au service en ligne <u>EduConnect</u> (<u>https://educonnect.education.gouv.fr/</u>) puis **Mes services**.

MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE Admi Agnai Passie	ÉduConnect Un compte unique pour les services nu des écoles et des établissements	umériques	
Le compte donner acc • aux démarch de renseigne	ÉduConnect peut ès : mes en ligne, comme la fiche ments, la demande de	Je sélectionne mon profil	
bourse, etc.;     à l'espace nu     au livret scol     gavril 2     Attention a     de SMS for	imérique de travail (ENT) ; laire. 2024 aux campagnes de mails et polyteux ;	ີໂລ	តំតំ
Ge SMS rav contiennent l'adresse du s https://educo	oucheux : pyfs par EduConnect ne aucun lien. Ventflez blen ble avant de vous connecter onnect.education.gouw.fr	Responsable d'élève	Élève

Le compte du représentant légal permet de saisir les choix définitifs et de répondre aux propositions d'orientation.

Le compte de l'élève permet uniquement de lire ce que le représentant légal a complété.

## Informations générales

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le men v Mes services.

Retrouvez sur le portail Scolarité Services toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- · Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- · Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- · ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail Scolarité Services s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu Mes services.

Mes services	× •
O Actualités	Message de l'établissement
් Bourse de collège 0	Ce nouveau service vous permet à tout moment de l'année scolaire de signaler d'éventuelles modifications de données administratives.
Bourse de lycée	
© Orientation	<sup>re</sup> étape
O Affectation	
G Fiche de renseignements	

Tant que le représentant légal n'a pas accusé réception de l'avis du conseil de classe du 2e trimestre, l'écran correspondant s'affiche à la connexion avant toute possibilité de saisie des choix définitifs.

Bourse de Collège	Dhase provinsing	Phase provisoire	Phone difficitive	Phase définitive
Orientation	Intentions	Avis provisoires Après le conseil de	Choix définitifs	Propositions Après le conseil de
D Affectation	Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	classe du 3 <sup>e</sup> trimestre
2 Fiche de renseignements	Vous formulez vos choix défi	nitifs qui seront étudiés par le	e conseil de classe du troisième	trimestre. Vous pourre
	Vous pouvez avec votre enfai conseillées par le conseil de c <u>affectation ⊡</u> . Je consulte	nt vous informer sur les établ lasse en consultant les offres e et j'accuse réception des	issements proposant les forma a de formations après la 3 <sup>e</sup> dans s avis provisoires du conseil	tions envisagées et s le <u>service en ligne</u> de classe
letour des re	présentants léga	ux sur l'orient	ation	
letour des re	présentants léga	ux sur l'orient	ation	

Après la validation de l'accusé de réception, la saisie des choix définitifs peut commencer.



Mes services	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
<ul> <li>O Actualités</li> <li>Bourse de collège</li> </ul>	Choix définitifs Troisième trimestre DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).
<ul> <li>Orientation</li> <li>Affectation</li> <li>Fiche de renseignements</li> </ul>	<ul> <li>Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.</li> <li>Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.</li> <li>Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.</li> <li>Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.</li> </ul>
	+ Ajouter un choix définitif       Annuler       Valider les choix définitifs
	Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Le bouton + **Ajouter un choix définitif** ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, il est possible d'ajouter jusqu'à trois choix. Quand les choix sont validés, un courriel récapitulatif est envoyé aux représentants légaux.

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de modifier les choix jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (le 27 mai à 23h59).



Mes services	(	8
ි Actualités යා Bourse de collège	Choix définitifs Troisième trimestre DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).	
© Orientation © Affectation © Fiche de renseignements	Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.     Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation. Vous pouvez en saisir jusqu'à 3. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.     Valider les choix pour qu'ils soient envoyés dans Siecle Orientation	
	↑ Rang 1 2 <sup>de</sup> générale et technologique ou 2 <sup>de</sup> STHR	٠
	↑       Rang 2         2 <sup>de</sup> professionnelle       2         Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique         ↓       Statut : apprenti, scolaire	۵
	↑     Rang 3       1 <sup>nn</sup> année de CAP ou de CAP agricole       Spécialité : Aéronautique ou boulanger       ↓       Statut : apprenti, scolaire	۵
	Annuler Valīder les choix défini	tīfs

## Remarques :

- > Un courriel avec le récapitulatif des choix définitifs est transmis à chaque représentant légal.
- Même si vous souhaitez demander une seconde Générale et Technologie (2de GT), dans plusieurs lycées, ne faites qu'un seul choix.
- Même si vous demandez plusieurs secondes professionnelles différentes (famille de métiers) (de même pour les CAP), ne faites qu'un seul choix « 2<sup>de</sup> Pro » (ou 1<sup>ère</sup> CAP).
- ➢ 3 choix au maximum pour cette 1<sup>ère</sup> étape.

DE LA JEUNESSE ET DES IPONTS	Mes services				
L'un ou l'autre des représentants légaux peut répondre aux propositions du conseil de classe	O Actualités al Bourse de hyroie O O Orientation G Fiche de renseignements	Phase provisoire Interctions Courant 2ª trimestre Courant 2ª trimestre Le conseil de classe a étudié réponse : • étaccard : la proposition d d'établissement ;	Phase provisoire Avis provisoire Après la conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre vos choix et vous pouver co a conseil de classe devient la continue, preiez contact ave	Phase définitive Choix définités Courant 3 <sup>er</sup> trimestre neutrer ses propositions définit décision d'orientation, notifié c le chef d'étabilisament, propositions du'conseil d	Propositions Après le consoil de classe du 3º trimestre ves et donner entre e par le shef classe
	Une questio	on, besoin d'aide	?		Assistance 🗿

**ETAPE 2 :** Au cours de la même période, vous devez choisir la **formation précise et l'établissement** dans lequel votre enfant suivra sa scolarité à la rentrée prochaine. Cela s'appelle des « vœux d'affectation ».

1. Toujours dans « Mes services », choisir « AFFECTATION » parmi les services proposés à gauche de l'écran.

ies services	
• Actualités	Message de l'établissement
a Bourse de O collège O	Ce nouveau service vous permet à tout moment de l'année scolaire de signaler d'éventuelles modifications de données administratives.
Bourse de lycée	



2. Vous pouvez maintenant rechercher une formation, un établissement, ...

Le téléservice permet une recherche par mots clés sur deux champs :

- Quoi ? Invitant à renseigner le nom d'une formation, d'un établissement.
- Où ? Invitant à renseigner une ville, un département.

La recherche peut ne contenir qu'une partie du nom de la formation visée.





L'offre correspondant au résultat de la recherche est présentée sous forme de liste (à gauche), la fiche formation est présentée à droite.

En cliquant sur « filtres avancés », il est possible d'affiner sa recherche.

3. Après la recherche, pour saisir la demande d'un établissement, il suffit de cliquer sur « Ajouter à mes demandes ». Voir exemple ci-dessous.



Lorsqu'une demande est ajoutée, un nouvel icône cliquable apparait « **Voir et valider les demandes** ». Elle permet d'accéder à sa sélection pour l'ordonner et la valider.



- **4.** Vous pouvez ensuite faire **une autre demande** : autre Lycée Général et Technologique OU autre Lycée Professionnel en faisant une nouvelle recherche.
- 5. Pour visualiser tous vos vœux, cliquez sur « Voir et valider les demandes ». Vos vœux apparaissent alors dans l'ordre dans lequel vous avez cherché : (Rang 1, Rang 2...).

LES DEM	AMBRE	+ Retour à la page des offres	
RANG 1	CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE		
• 0	histoire des arts Lycée Grandmont 37 - TOURS	Ŭ	
RANG 2	CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE histoire des arts Lycde Henry Poincaré 54 - NANCY	Û	
RANG 3	CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE histoire des arts Lycee Fulbert 28 - CHARRES	Û	

- Vous pouvez alors changer l'ordre des vœux en utilisant les flèches. Ou enlever un vœu avec l'icône « poubelle ». L'ordre des demandes est important.
- Dernière étape : « VALIDER LES DEMANDES ». Vous avez jusqu'au 27 mai 2024 (23h59) pour pouvoir modifier vos demandes (choix et ordre).
- 8. Vous pouvez alors « TELECHARGER LE RECAPITULATIF » des demandes au format PDF.

Les résultats de l'affectation sont consultables à partir du 26 juin 2024 (14h30) sur le service en ligne Affectation.